

Myans

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER
2026
N° 50



Agenda 2026

Jour de Marché à Myans :
Le samedi 16h - 20h
Place de la Mairie

Commune

Associations

Les Écoliers de Myans

Janvier

3	Samedi	Marché
10	Samedi	Marché
12	Lundi	Permanence Mutuelle
17	Samedi	Marché
23	Vendredi	Vœux du Maire
24	Samedi	Marché
31	Samedi	Marché

Février

1	Dim.	Aprem jeux pour tous
6	Vendredi	Vente de gâteaux
7	Samedi	Marché
14	Samedi	Marché
21	Samedi	Marché
28	Samedi	Marché Pièce de Théâtre

Mars

7	Samedi	Marché
14	Samedi	Marché
15	Dimanche	Élection municipale
21	Samedi	Marché
22	Dimanche	Élection municipale
28	Samedi	Marché Chasse aux oeufs

Avril

3	Vendredi	Vente de gâteaux
4	Samedi	Marché
11	Samedi	Marché
13	Lundi	Permanence Mutuelle
18	Samedi	Marché
25	Samedi	Marché Les Failles

Mai

2	Samedi	Marché
7	Jeudi	Don du Sang
8	Vendredi	Commémoration Victoire en Europe
9	Samedi	Marché Vente de fleurs
16	Samedi	Marché
23	Samedi	Marché
30	Samedi	Marché

Juin

6	Samedi	Marché
13	Samedi	Marché Journée Nettoyage
19	Vendredi	Kermesse de l'école
20	Samedi	Marché Pièce de Théâtre
27	Samedi	Marché

Juillet

4	Samedi	Marché
11	Samedi	Marché
18	Samedi	Marché
25	Samedi	Marché

Août

29	Samedi	Fête Fin d'été
----	--------	----------------

Septembre

5	Samedi	Marché
12	Samedi	Marché
19	Samedi	Marché
26	Samedi	Marché

Octobre

3	Samedi	Marché
10	Samedi	Marché
17	Samedi	Marché
24	Samedi	Marché
31	Samedi	Marché

Novembre

7	Samedi	Marché
11	Mercredi	Commémoration Armistice 1918
14	Samedi	Marché
21	Samedi	Marché
28	Samedi	Marché Repas des aînés

Décembre

5	Samedi	Marché Buvette ACCA
12	Samedi	Marché Buvette ACCA
19	Samedi	Marché Buvette ACCA
26	Samedi	Marché

Sommaire

MÉMOIRE

Commémorations 4

VIE MUNICIPALE

Les dossiers du Conseil municipal 5 à 7

TRAVAUX URBANISME

Logements du centre du village 7
Aménagement RD 7
Urbanisme 7
Le nouveau groupe scolaire 8 et 9
Quelles autorisations pour quels travaux 10

ENVIRONNEMENT

Notre territoire en 2050 11
Les nuisibles 22
Nettoyage commune 23
Compostage et tri des déchets 23
Déchets verts 23
Les animaux domestiques et d'élevage 24
Vivre en bonne entente 24
Diagnostique acoustique SNCF 24
L'eau un bien précieux 25

ÉDUCATION & SERVICE CULTUREL

La bibliothèque 12
À l'école 13

ASSOCIATIONS

Les Écoliers de Myans 15
Gymnastique Volontaire 16
Les Roule Tranquille 17
Le comité d'animation 18
Calenduline 18
Club Touchatout 19

PORTRAITS

Julie, Charline, Tim et Romain 21

ÉTAT CIVIL

État civil 2025 26

SERVICES ET DÉMARCHES

Bloc Notes Adresses utiles 27

Le mot du maire

Chères Myannaises et chers Myannais

Tout d'abord, à toutes et à tous, je vous présente en mon nom et celui du conseil municipal, tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite ainsi qu'à vos proches.

Par bien des points, l'année 2025 peut être considérée comme mouvementée. En effet le climat géopolitique international nous préoccupe au plus haut point et le contexte politique national instable impacte tous les jours notre économie et affaiblit notre société. La baisse du pouvoir d'achat des familles est une réalité et concerne aussi notre commune via la diminution des dotations.

En 2025, différents travaux ont été réalisés. Au chef-lieu, les travaux de réfection de la chaussée entre le rond-point de la mairie et la sortie sud (chantier reporté depuis 2022) ont permis le rabotage de plateaux, la réparation d'avaloirs et de tampons sur le réseau d'eau pluviale et d'assainissement. Des compteurs d'eau et certaines bordures de trottoirs ont également été changés avant le remplacement du bitume. Ce chantier a été réalisé conjointement par le département, la communauté de communes Cœur de Savoie et Myans.

À Bellisay, différentes reprises de trottoirs et d'avaloirs du réseau pluvial ont été effectuées. Aux abords de la salle des fêtes, le terrain de pétanque a été remodelé, de l'éclairage extérieur a été rajouté, quatre arbres ont été plantés et les clôtures ont été végétalisées. Sur le chemin du Léché, le curage des fossés pour l'évacuation des eaux pluviales a été réalisé ainsi que dans la zone des Vernatières.

Prévisions pour 2026: la livraison de l'extension de l'école est prévue. À Chacuzard, la rétrocession des terrains a été effectuée ce qui permettra le démarrage des travaux d'aménagement de l'intersection entre la départementale et le chemin de Plan Parou. Ces travaux permettront la création d'un chemin piéton, la sécurisation des deux arrêts de bus, la pose de candélabres et de containers semi enterrés. Sur le chemin de En Bellier, il est envisagé la reprise de la chaussée et du réseau d'eau pluviale. Sur le chemin des Gouttes, la rétrocession foncière devrait être finalisée pour la sécurisation de la voirie et l'adaptation des réseaux secs. Le sentier piétonnier de Saint Jeoire sera réhabilité afin de le sécuriser.

En ce qui concerne la communauté de communes, les études et projets avancent : aménagements de la liaison cyclable entre Montmélian et Chambéry via la V62, un transport à la demande solidaire est mis en place et une ligne de bus, assurant plusieurs fois par jour la liaison Montmélian / Porte-de-Savoie / Myans / Médipôle est à l'étude.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour tous renseignements.

Je vous invite à lire le bulletin municipal qui vous est présenté ainsi que le magazine Cœur de Savoie qui lui est joint. Ces deux publications sont des sources d'informations utiles et pratiques. Pour rappel, n'hésitez pas à télécharger l'application Panneau Pocket pour les informations communales et intercommunales.

Je remercie les participants aux commémorations du 8 mai et 11 novembre dernier, notamment le corps enseignant et les enfants.

Je remercie les employés de la commune pour leur travail et leur sérieux ainsi que les membres du CCAS, les bénévoles de la bibliothèque pour leur engagement, sans oublier les associations qui nous permettent de nous rassembler et d'échapper de notre routine grâce à leurs animations.

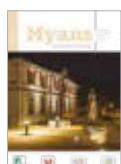
Je vous renouvelle tous mes vœux, notamment de santé et j'adresse une pensée aux personnes souffrantes et aux familles endeuillées au cours de l'année 2025.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Myans, qui sauront apprécier ce cadre de vie rural et viticole, véritable richesse de notre village que nous voulons préserver.

L'équipe municipale est ravie de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 23 janvier à 19h00 à la salle polyvalente.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Pierre GUILLAUD





Monsieur Robert Baron,
président de l'association des anciens combattants

Portrait

En ces périodes d'instabilité géopolitique, il est important de se rappeler notre histoire et le devoir de mémoire. À ce titre, nous souhaitons vous présenter, Robert Baron, président, depuis plus de 50 ans, de l'association des anciens combattants de Myans, et porte-drapeau occasionnel. L'association des anciens combattants de Myans regroupe les soldats mobilisés sur les conflits de la seconde guerre mondiale, d'Algérie et des territoires outre Europe.

Qui est donc Robert Baron ?

Il a été mobilisé le 1^{er} novembre 1956. Il effectue ses classes à Desgenettes en section infirmier militaire avant de partir sur le terrain en Algérie en tant qu'infirmier militaire. À sa démobilisation, il revient à ses racines à Myans pour exploiter, dans un premier temps, avec son père, viticulteur, les vignes familiales. Fort de son expérience d'infirmier militaire, il passe et réussit le concours du centre hospitalier spécialisé de Bassens. Il y réalisera toute sa carrière professionnelle en continuant à travailler les vignes familiales. Il élèvera même des moutons.

Le 5 août 1962 est un petit fait local marquant à Myans. En effet, Monique, la fille du maire Louis Billard, épouse Robert, le fils du premier adjoint ! Robert Baron prendra également la succession de son beau-père à la présidence de l'association des anciens combattants de Myans.

Le drapeau que vous pouvez voir lors des commémorations a lui aussi cinq décennies et a été financé au début de la présidence de Robert Baron par l'organisation d'un bal.

Le devoir de mémoire doit aussi être porté par des jeunes et nous avons besoin d'une relève de porte-drapeaux. Des formations existent pour s'informer sur ce rôle. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples informations.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Baron pour le temps qu'il nous a accordé et la richesse de nos échanges.



Cérémonie du 11 novembre

Notre classe a participé à la cérémonie du 11 novembre, pour commémorer l'armistice de 1918. Au début, il y a eu le discours du maire, ensuite, il y a eu des élèves qui ont récité le poème «Liberté» de Paul Eluard et d'autres qui ont lu une lettre écrite par un soldat, dans laquelle il raconte le moment où il apprend la fin de la guerre.

Les personnes réunies en cette occasion ont pu entonné la Marseillaise, puis observé une minute de silence et deux enfants ont accompagné le maire pour déposer la gerbe de fleurs. Les élèves ont serré la main des porte-drapeaux puis la cérémonie a pris fin. Un apéritif a été servi à l'issue de la cérémonie.

Pour la cérémonie, nous avons réalisé un soldat en grandeur nature, avec un lever de soleil au milieu qui symbolise le renouveau, la naissance d'un nouveau jour. Autour du soldat, nous avons collé des coquelicots pour exprimer la paix et la joie de ne plus être au combat. Nous avons confectionné un drapeau dans lequel nous avons écrit plein de mots évoquant la paix.

Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2



Les dossiers du Conseil municipal

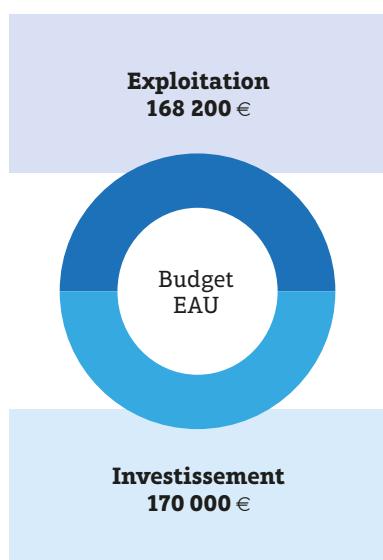
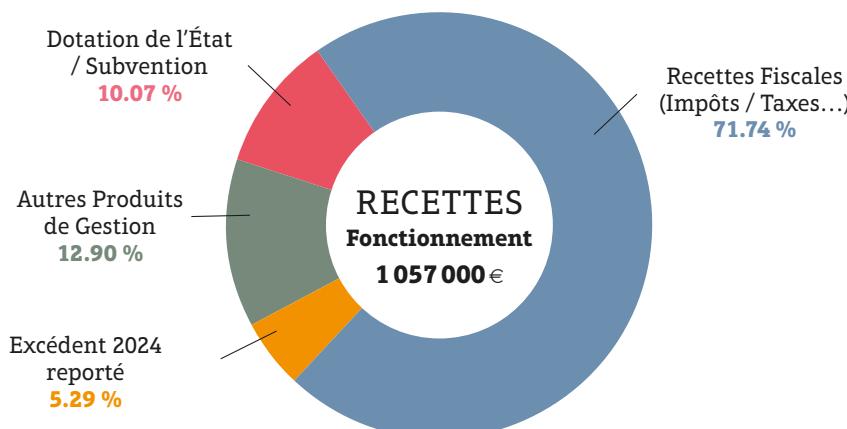
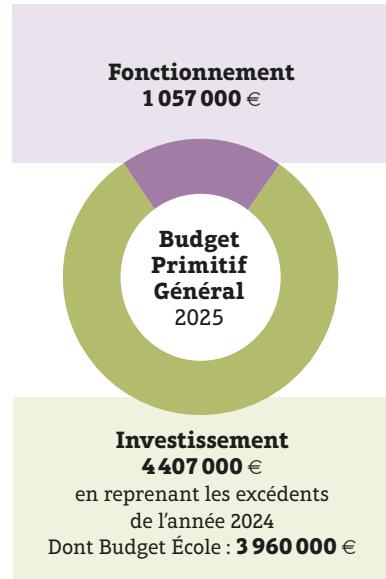
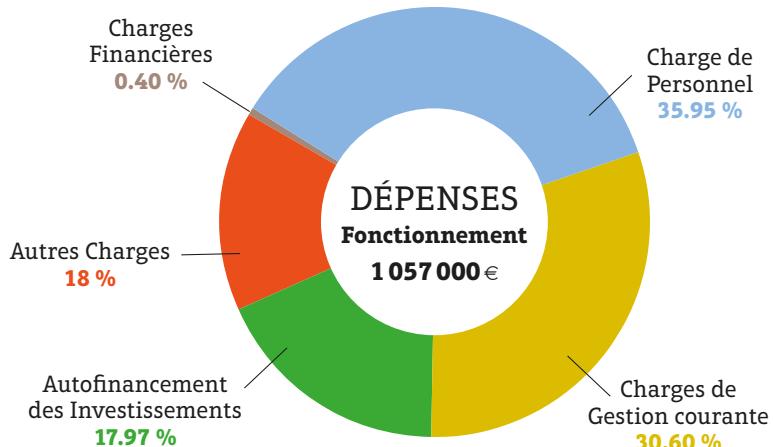
AU COURS DE L'ANNEE 2025

→ Consultation des comptes-rendus du Conseil Municipal sur www.myans.fr ou en mairie

FINANCES

Le 31 mars, le conseil municipal a voté
les comptes administratifs 2024 et les budgets 2025

LE BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2025



Le 31 mars, il vote également les subventions accordées aux associations.

Le 30 juin, il valide le renouvellement de la carte achat public au vu des nouvelles conditions proposées par la caisse d'épargne. Elle permet de réaliser uniquement des petits achats pour le fonctionnement des services.

Le 24 novembre, il valide l'utilisation par le CCAS de la commune de la procédure de télétransmission de ses actes au contrôle de légalité. Il définit également les dépenses à inscrire à l'article comptable 623 pour la partie « fêtes et cérémonies » en inscrivant les dépenses liées aux cérémonies officielles et commémorations.

Il admet en non-valeur des factures impayées pour 90.00 euros pour l'année 2019 (impayé de la publicité dans le bulletin municipal) et 2020 et pour 0.05 euros pour les factures de cantine et garderie de 2024, et pour 480 euros pour les droits de place du marché.

Le 15 décembre, il autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 dans la limite du quart des dépenses inscrites au budget 2025.

Le budget annexe reprend toutes les opérations nécessaires à l'aménagement de la zone INA du chef-lieu pour un montant de 896 841.00 € en dépenses et à 1 204 870.00 € en recettes en section de fonctionnement et 896 841.00 € en section d'investissement, en reprenant les résultats de l'exercice 2024.

Les dossiers du Conseil municipal

PERSONNEL COMMUNAL

Le 27 janvier, il modifie le régime indemnitaire pour intégrer le cadre d'emploi des attachés territoriaux dans la liste des bénéficiaires.

Le 31 mars, il mandate le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé ». Cette adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le C.D.G.73 par délibération, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas adhérer à la convention de participation souscrite par le C.D.G.73. Le 24 novembre, il valide la convention à intervenir qui inclut l'adhésion à l'organisme retenu, la MNT (mutuelle nationale territoriale).

Le 30 juin, il valide la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet de 28 heures hebdomadaires annualisées pour renforcer l'équipe intervenant auprès des enfants pendant le temps scolaire et périscolaire ainsi que pour l'entretien des locaux.

Le 28 juillet, il crée un emploi contractuel d'adjoint technique à temps non complet de 24 heures par semaine annualisées pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service scolaire pour le remplacement d'un agent, un emploi contractuel d'adjoint technique de 27 heures par mois pour le nettoyage des locaux et un poste contractuel de 2 heures par jours scolaires pour aider les agents en charge de la cantine.

ÉLUS COMMUNAUX

Le 27 janvier, il autorise le maire à signer avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie l'avenant à la convention d'adhésion à la mission de référent déontologue élu qui acte la suppression de la participation forfaitaire annuelle.

BIBLIOTHÈQUE

Le 28 juillet, le conseil municipal approuve la convention de projets proposée par le Conseil Savoie Mont-Blanc pour demander une subvention pour l'acquisition de documentaires pour les jeunes et de bandes dessinées pour adultes.

Le 24 novembre, il valide l'opération de réactualisation des livres de la bibliothèque avec destruction des livres abimés et dons des livres à une association.

ÉCOLE

Pour le projet d'extension et de rénovation énergétique de l'école, le 31 mars, il valide le choix de l'entreprise SAS KAROUI pour l'attribution du lot 09 « Peintures intérieures » (La Ravoire, 73) pour un montant de travaux de 57 672.30 euros HT. Lors de la même séance, le conseil municipal autorise le maire à signer les avenants à intervenir dans le cadre du marché de travaux d'extension et de rénovation de l'école, dont l'augmentation du contrat n'excède pas 5 %.

Le 10 juin, il valide les avenants supérieurs à 5 % pour le lot 3 « Étanchéité » pour 5 527.29 € HT, pour le lot 10 « Façades » pour -27 763.80 € HT et pour le lot 15 « VRD-espaces verts » pour 6 000 € HT et pour 8 820.00 € HT.

SALLE POLYVALENTE

Le 31 mars, le conseil municipal modifie le règlement de location de la salle polyvalente : sa location est réservée uniquement aux habitants de la commune.

URBANISME

Le 31 mars, il valide l'acquisition de terrains sur le chemin de Plan Parou afin de procéder aux acquisitions nécessaires aux travaux d'aménagement. De même, il procède à l'acquisition de la parcelle AK 47 au prix de 20 000 euros située dans la zone humides des Vernatières.

EAU

Le 27 janvier, il fixe à 0.01 euros HT/m³ le montant de la contre-valeur de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le 28 juillet, il prend connaissance du rapport 2024 sur le service eau géré par la commune.

Le 15 décembre, il s'oppose à l'instauration de la redevance de performance des réseaux d'eau potable fixée à 0.048 euros le m³.

INTERCOMMUNALITÉ

Le 1^{er} septembre, le conseil municipal refuse de transférer la compétence « eau potable » à la communauté de communes.

Le 24 novembre, il valide la modification des statuts de Cœur de Savoie pour la possibilité pour la communauté de communes d'adhérer aux syndicats mixtes exerçant des compétences en lien avec ses propres compétences statutaires et pour la gouvernance en matière d'accueil du jeune enfant et à la création du service public de la petite enfance.

Le 15 décembre, il valide la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de la Savoie pour inclure l'accompagnement technique et financier des collectivités lors de leurs travaux d'enfouissement de réseaux, de performance énergétique de leur éclairage public et de leurs bâtiments.

Lors de la même séance, il vote une motion proposée par l'association des maires de France pour soutenir la liberté locale et les moyens d'agir des communes.



Les taux d'imposition communale restent inchangés pour 2025

TAXES SUR RÉSIDENCES PRINCIPALES 2025



BÂTI

TAXE FONCIÈRE 2025

Part communale

37,62 %



NON BÂTI

TAXE FONCIÈRE 2025

Part communale

41,65 %

Pour rappel, la **taxe foncière** est un impôt dû par les personnes propriétaires d'un bien immobilier. Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien par des taux d'impositions applicables. Votre avis de taxe foncière peut comprendre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOM), une Taxe Intercommunalité, une Taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations).

TAXE D'HABITATION

SUR LES

RÉSIDENCES SECONDAIRES



Part communale

7,80 %

Depuis 2023, plus aucun ménage n'est redevable de cette taxe*

* En 2023, la taxe d'habitation **sur résidence principale** a été intégralement supprimée pour tous les particuliers. Pour les collectivités, sa suppression a été compensée en partie par l'État.

CHANTIER

Logements du centre du village

Les travaux ont débuté en juillet 2025, le gros œuvre est bien avancé et les premières charpentes sont en cours. Les premières livraisons sont prévues.



Urbanisme

MYANS 2025

- 14 permis de construire
- 5 permis de construire modifcatifs
- 0 permis d'aménager
- 1 permis d'aménager modifcatif
- 53 déclarations préalables
- 1 déclaration préalable modifcative
- 36 certificats d'urbanisme

Aménagement route départementale



CHANTIER

Le nouveau groupe scolaire

Les travaux de notre nouvelle école vont « bon train ». La première tranche qui consiste à agrandir l'école actuelle respecte le planning. Le clos couvert est achevé depuis fin octobre, les cloisons aussi. Les carreleurs, les menuisiers, électriciens, plombiers chauffagistes et façadiers sont à pied d'œuvre tout ceci pour une livraison prévue en avril 2026.

Nos élèves ont « planché » avec le CAUE, les architectes, les ATSEM, leurs enseignantes et les élus de la com' vie scolaire sur le projet de la nouvelle cour qui sera réalisé en partie à l'été 2026. De nombreuses idées seront retenues.

Ces mêmes élèves ont tous visité le chantier avec certains élus et l'architecte, d'autres visites avec eux sont prévues.

Les travaux ont aussi fait l'objet d'une visite lors de la journée « Forestivités de Savoie » organisée le 21 octobre dernier par l'AOC « Bois de Chartreuse ».

Le conseil municipal a lui aussi constater l'avancement du chantier le 24 octobre dernier.

La deuxième tranche dite « rénovation de l'école actuelle » se déroulera d'avril 2026 à avril 2027.





13 octobre 2025

La classe des GS-CP visite le chantier de la nouvelle école

« Virgile se présente, il est un des architectes du chantier. Il nous donne les consignes de sécurité avant de nous guider pour voir la salle de motricité, notre future classe, le restaurant scolaire et le gymnase. »



« Pendant que les charpentiers posent le toit de notre future classe, nous allons toucher le mur du fond de l'autre classe maternelle pour sentir la paille qui sert d'isolant. »

« Virgile, l'architecte nous montre les tuyaux des sanitaires et la future salle de motricité. »

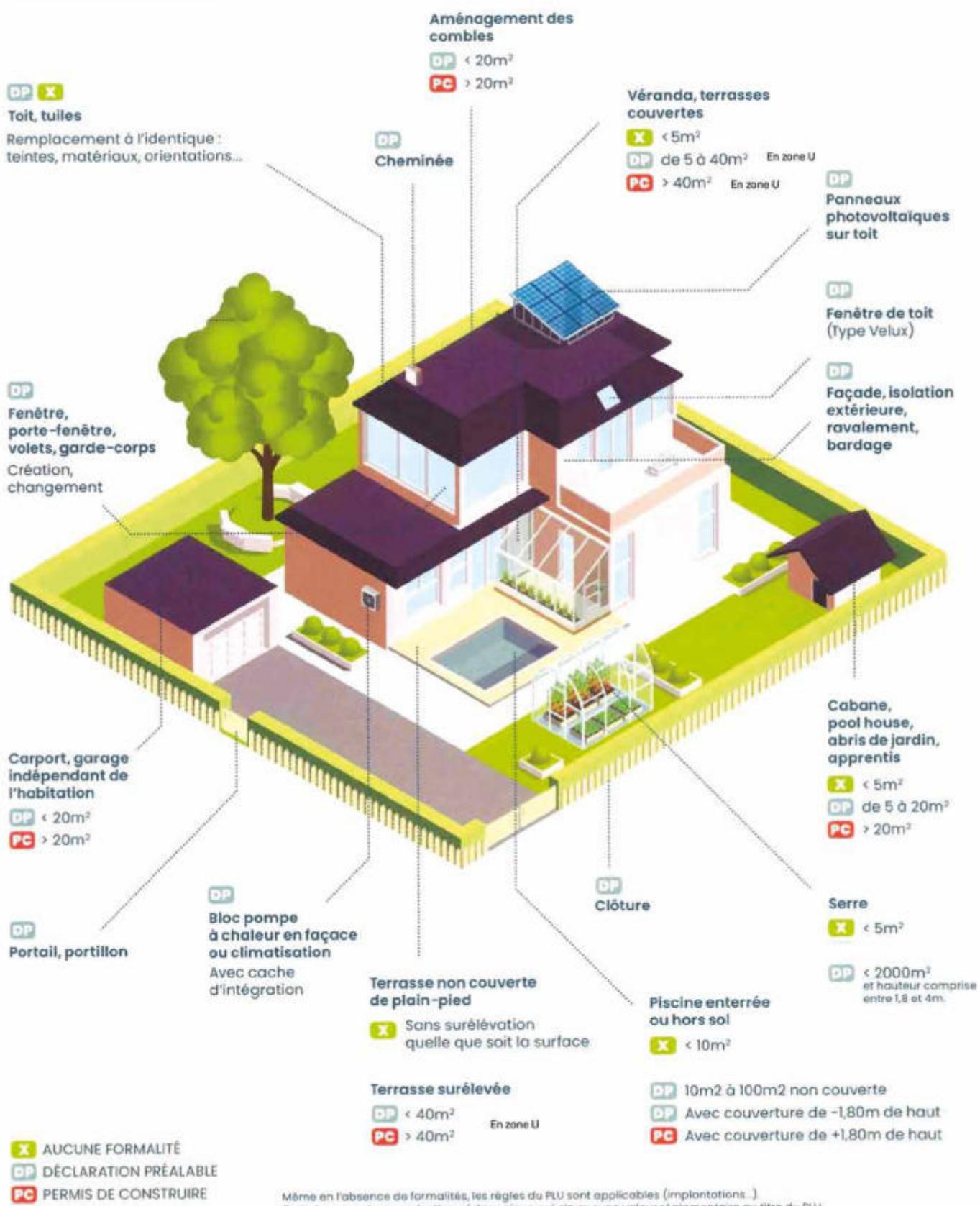


Les élèves ont « planché » avec le CAUE, les architectes, les ATSEM et leurs enseignantes sur le projet de la nouvelle cour.



Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ? En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent.



Notre territoire en 2050

À quoi pourrait ressembler notre territoire en 2050 ? Comment faire face aux différents imprévus qui vont se présenter à nous ? Quelles sont les grandes tendances qui ont une influence sur l'évolution de notre cadre et nos modes de vie ? Comment nous organiser pour répondre aux enjeux actuels et à venir ?

Pour tenter de répondre à ces questions, Métropole Savoie a lancé une étude prospective intitulée « Métropole Savoie 2050 : les chemins des soutenabilités ». La prospective est une démarche de réflexion sur l'avenir et d'exploration des futurs possibles pour éclairer les décisions à prendre dès aujourd'hui.

Le projet a commencé avec un diagnostic qui a fait ressortir 3 grandes tendances :

- Le changement climatique et ses effets s'accélèrent : la température de surface des eaux du Bourget a augmenté d'environ 2°C depuis 1984 ; la barre des 40°C a été franchie pour la première fois à Chambéry en 2023.
- Nos modes de vie changent avec notamment une forte évolution de la composition des ménages (+27 % de familles monoparentales entre 2010 et 2021 ; +33,2 % de personnes seules entre 2010 et 2021) et un vieillissement marqué de la population (27,1 % de la population a + de 60 ans en 2021 contre 23,2 % en 2010)
- Notre territoire est dynamique et attractif... ce qui amène à des paradoxes : de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus de cadres, des emplois non pourvus pour les services à la personne et le médico-social...

Le travail s'est poursuivi par une phase de scénarisation pour imaginer des futurs possibles. En avril 2025, 41 personnes volontaires et de profils différents – dont 2 élus de Myans représentant la commune à Métropole Savoie – réparties en 8 équipes, ont planché sur des scénarios pour l'avenir.

Trois scénarios ont été sélectionnés par un jury

Le scénario du « dirigisme public assumé et accompagné »

Notre territoire est aujourd'hui globalement équilibré mais il présente des fragilités et des pressions. Pour préserver les équilibres actuels du territoire, il faut mettre en œuvre les solutions les plus pragmatiques et réalistes possibles. Ce scénario mise pour cela sur une intensification de l'action publique. L'idée est de concentrer les efforts sur un nombre limité d'actions prioritaires et décisives sur les mobilités, le logement et les ressources, capables de changer réellement la trajectoire du territoire.

Le scénario du « ¼ d'heure, la nature au cœur »

Ce scénario place la proximité au centre de l'ensemble des choix d'aménagement. Proximité géographique, mais aussi des services, de l'emploi ou de la nature. Il remet profondément en question notre rapport actuel à l'espace et à la mobilité. En effet, ce scénario prévoit de limiter drastiquement les déplacements en permettant à chaque habitant d'accéder à l'essentiel – logement, emploi, services, nature – en moins de quinze minutes à pied ou à vélo.

Le scénario « un territoire attractif, respectueux de ses limites »

Ce scénario propose d'assurer le bien-vivre pour tous les habitants en garantissant à chacun l'accès aux besoins essentiels – un logement abordable, une alimentation saine, un travail ou encore des services de santé. Il propose également de mobiliser les ressources avec sobriété.

Pour assurer ces deux objectifs, le scénario propose de fixer des limites : un plancher socio-économique à atteindre pour tous et un plafond environnemental à respecter.

En 2026, en prenant appui sur ces scénarios mais aussi sur d'autres angles scénaristiques, les élus élaboreront « un chemin des soutenabilités » c'est-à-dire un scénario qui correspond le mieux aux valeurs qu'ils souhaitent porter collectivement. Une fois ce scénario du « chemin des soutenabilités » élaboré, une dernière phase de travail visera à faciliter sa traduction concrète dans différentes politiques publiques : aménagement, gestion de la ressource en eau, solidarités, etc.

En savoir +
www.metropole-savoie.com



107 communes	110 000 emplois
1200 km ²	257 000 habitants
81 % des habitants vivent en PLAINE	Soit 30 % du territoire 528 hab/km ²
14 % des habitants vivent sur les COTEAUX	Soit 18 % du territoire 149 hab/km ²
5 % des habitants vivent en MONTAGNE	Soit 52 % du territoire 19 hab/km ²

Bibliothèque

Livio Benedetti

Enquête de satisfaction

Dans ce bulletin vous trouverez une fiche qui nous permettra, après presque 7 ans d'ouverture de votre nouvelle bibliothèque, de savoir ce que vous pensez de son fonctionnement. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir prendre le temps de répondre à ces quelques questions, même et surtout si vous n'êtes pas inscrit !

Le portail en ligne : myans.bibenligne.fr

C'est un peu la vitrine de la bibliothèque. Tout en haut la fonction « Recherche avancée » permet de visualiser l'ensemble du catalogue (c'est-à-dire la liste de tous les livres de la bibliothèque) et les filtres successifs aident à trouver plus facilement selon la tranche d'âge et le type de document désiré (roman, album, BD, documentaire, etc.).



Les bénévoles



Spectacle « Drôles de bestioles »
Premières Pages

Les animations

- Le spectacle « Drôles de bestioles » donné en partenariat avec le RPE et la crèche pour l'animation Premières Pages par la compagnie montmélianaise Taki Tara le jeudi 23 novembre, et de la remise des albums aux enfants nés en 2023;
- La projection du film documentaire « Green boys » le mercredi 12 novembre dans le cadre du mois du film documentaire (appelé *Chemins des toiles en Savoie*)

Programme 2026

- Une animation pour *Premières Pages* (*date à venir entre octobre et novembre*)
- Une projection de film dans le cadre de *Chemins des toiles*, le mois du film documentaire en novembre



Changement des horaires d'accueil du public

Les horaires pendant les vacances ont été élargis au mardi (16h30-18h30) à partir des vacances de Toussaint pour offrir aux lecteurs une meilleure qualité de service.

Dès le 21 octobre vous avez été au rendez-vous, cela correspondait donc à un besoin !

Ouvertures au public

PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30

VACANCES SCOLAIRES

Mardi et jeudi de 16h45 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30

Fermeture estivale

3 semaines
du 24 juillet au 17 août 2026

Fermeture de fin d'année pendant les vacances de Noël.

Bilan chiffré 2025 au 30 octobre

8 heures hebdomadaires d'ouverture au public soit **163 jours annuels**

Accueil des 4 classes
une semaine sur trois ou quatre

421 inscrits dont 78 nouveaux (55 en 2024), pour 295 inscrits actifs qui ont emprunté au moins un livre au cours de l'année (297 en 2023) plus 6 groupes (les 4 classes, la crèche et le RPE)

Animation en partenariat avec le RPE, le premier lundi du mois en janvier (lecture d'albums aux

tout-petits), puis à partir de février et tant qu'une classe occupera les salles associatives : déplacement à la bibliothèque de Porte-de-Savoie

Un total d'environ **6 800 prêts au 31 octobre 2025** individuels et groupes (8 320 en 2024)

Fonds propre d'environ **4 800 ouvrages (plus 200 à 300 empruntés à Savoie Biblio**, la bibliothèque départementale) et plus de **500 magazines** (à noter que nous avons éliminé environ 500 documents trop vieux ou qui ne sortaient plus, c'est

pourquoi le fonds semble ne pas avoir augmenté)

Environ **130 h de travail des bénévoles** pour l'aide aux permanences et lors des animations

Presque **130 dons cette année**, un grand merci aux donateurs; nous avons bien sûr sélectionné les documents les plus récents et en très bon état, et privilégié les brochés aux livres de poche.

Pour information, sauf état et intérêt exceptionnels, les livres de plus de 10 ans ne sont pas acceptés.

Inscription gratuite pour tous, habitants de la commune ou non

04 79 25 26 27
bibliotheque@myans.bibenligne.fr

Portail en ligne :
myans.bibenligne.fr



À l'école

Cette année scolaire a bien commencé avec un beau spectacle de la compagnie La Graine Ailée, « Peureuse Heureuse », l'histoire de cette petite fille qui prend son courage à deux mains pour dompter ses peurs a mis en émoi les 92 élèves de l'école. L'aventure théâtrale se poursuit par des ateliers mêlant jeu dramatique et marionnettes, ils sont animés par la comédienne Laurence Hillel.



La vie de l'école sera également rythmée par d'autres projets autour de l'environnement, la vigne au fil des saisons, la Paix, la diversité, le Vivre-ensemble.

L'équipe enseignante

Intervention de la Communauté de Communes Cœur de Savoie dans la classe de CE1/CE2

Économiser l'énergie

Jeudi 6 novembre, Elio est venu dans notre classe pour nous parler de l'énergie et nous apprendre à l'économiser. Il nous a présenté une petite mascotte « Ecopousse ». L'énergie, on en a besoin pour nous chauffer, nous éclairer... et pour faire fonctionner beaucoup d'appareils que l'on utilise tous les jours. Les différentes sources d'énergie :

Il y a des énergies renouvelables ● elles polluent moins la planète.
Il y a des énergies non renouvelables ● elles polluent plus la planète.

À vous de jouer : déterminez les énergies renouvelables et non renouvelables :

- L'énergie musculaire ○
- Le soleil ○
- Le charbon ○
- Le pétrole ○
- Le gaz ○
- Le vent ○
- L'eau ○
- Le bois ○
- Le nucléaire ○
- La géothermie ○



Elio reviendra nous voir encore 2 fois pour nous parler des économies d'énergie.

Mais avant de partir il nous a montré une petite vidéo sur la « chasse au gaspi » et nous a demandé de commencer à réfléchir à tout ce que l'on peut faire, à l'école et à la maison pour économiser l'énergie.

LA VIGNE AU FIL DES SAISONS

Les étapes des vendanges

Vendredi 19 septembre, la classe des GS-CP est allée dans les vignes de Véronique Ravier, la mamie de Clara pour récolter le raisin.



D'abord, nous regardons le raisin.



Nous coupons le raisin avec une vendangette ou des ciseaux. Il faut faire attention. On met une main sous la grappe et avec l'autre main, on coupe la tige.



Quand le raisin est coupé, nous le posons dans le seau.



Lorsque le seau est rempli, nous le portons jusqu'à la benne. C'est lourd !



Puis, les adultes renversent le raisin dans la benne.



La benne se remplit. Ensuite la benne est renversée dans un gros tuyau qui emmène le raisin dans le pressoir. Enfin, le jus sort du pressoir et on le met dans des cuves pour le transformer en vin.



Véronique nous fait goûter le jus. Hum, il est sucré et délicieux !



Ici, nous encourageons les grands

La course longue

Nous nous sommes entraînés à la course longue : il faut courir sans marcher et sans s'arrêter pendant 5 minutes pour les Grande section et 7 minutes pour les CP. Ce n'était pas si facile. Nous avons aimé participer au courseton avec toute l'école.

Pierre-Laurent RIMBAUD

Hypnose - Sophrologie - PNL - Cohérence cardiaque - EFT

Je vous accompagne avec des séances personnalisées
vers un mieux-être durable pour retrouver sérénité et équilibre

RDV dans mon local professionnel ou en visio 

 06 09 52 80 93

 www.pierrelaurentrimbaud.fr



 Et si on en parlait ?

Scannez le QR code pour profiter d'un appel
téléphonique offert de 15 mn



Tous
les
mercredis
à Myans
en face
de la mairie



À EMPORTER
ITINÉRANT
06 07 39 58 83

BASSENS 06 07 44 27 52
CHAMBERY 06 07 04 52 99

Consultez la carte des pizzas
et les lieux itinérants sur
www.pizza-chic.fr



 06-88-43-70-64

 rat.le.bol.3d@gmail.com

PROFESSIONNEL DE LA
LUTTE ANTI-NUISIBLES

DÉRATISATION

DÉSINSECTISATION

DÉSINFECTION



Electricité
générale
Climatisation
Panneaux
photovoltaïques



**Nicolas
TESSAROLO**

elecbati38@gmail.com
06 82 88 23 78

Toute notre énergie au service de la vôtre



ASSOCIATION LES ÉCOLIERS DE MYANS

Un soutien essentiel aux projets de l'école

L'Association œuvre tout au long de l'année pour soutenir financièrement les nombreux projets de l'école et ainsi alléger la participation des familles. Grâce à l'engagement de ses membres et à l'implication des parents, elle organise diverses actions : ventes de gâteaux, chocolats, croziflette, sapins de Noël, fleurs de printemps, tombola des rois et de multiples buvettes... Autant d'évènements conviviaux qui permettent de récolter des fonds précieux.

Ces ressources servent à subventionner, totalement ou en partie, les activités proposées aux élèves, de la petite section de maternelle au CM2. L'association joue ainsi un rôle actif dans la réalisation des projets pédagogiques menés par les enseignants. Toutes ses actions ont déjà permis aux enfants de vivre de belles expériences : classes de découverte, randonnées, apprentissage de la natation ou du patinage, visites locales... Des moments riches en découvertes et en souvenirs ! L'association participe également à l'achat de matériel pour l'école comme des livres ou du matériel éducatif. Pour mener toutes ces actions, l'association

peut compter sur un bureau solide, ce qui facilite le partage des tâches et permet d'envisager sereinement de nouveaux projets. Toutefois, les bénévoles restent indispensables : aide lors des ventes, distribution de tracts, tenue de buvettes... Toute bonne volonté est la bienvenue.

L'association tient à remercier chaleureusement l'ensemble des parents pour leur aide et leur mobilisation lors des différents événements, la municipalité pour son soutien, ainsi que tous les Myannais pour leur participation et leur bienveillance.

RENDEZ-VOUS

Décembre 2025 -Janvier 2026

Tombola des Rois

Dimanche 1^{er} février 2026

Aprem jeux pour tous

Vendredi 6 février 2026

Vente de gâteaux

Samedi 28 mars 2026

Chasse aux oeufs

Mars 2026

Vente de chocolats de Pâques

Vendredi 3 avril 2026

Vente de gâteaux

Samedi 9 mai 2026

Vente de fleurs

Vendredi 19 juin 2026

Kermesse de l'école



Contact

asso.ecoliersdemyans@gmail.com

Site commandes et règlements

www.helloasso.com/associations/les-ecoliers-de-myans

Facebook

[Association les écoliers de Myans](https://www.facebook.com/Association-les-ecoliers-de-Myans-102111111111111)

La Gymnastique Volontaire



Gym
"Bouger, c'est prendre soin de soi,
peu importe l'âge ou le niveau !"



LA GV Myans vous propose des activités physiques et sportives de septembre à juin visant à améliorer la condition physique de tous, pratiqué dans une ambiance de convivialité et de bonne humeur. Contactez-nous par email ou passez nous rencontrer sur place. Nos séances sont encadrées par **des entraîneurs diplômés qui souhaitent transmettre leurs compétences avec bienveillance**.

Contact

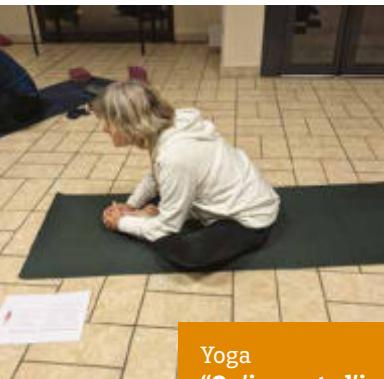
gvmyans73800@gmail.com

Site internet

www.gv73800.e-monsite.com

Les membres du Comité Directeur

Christophe BREHERET, Président | Elisabeth RUSSU, Vice-Présidente | Dominique GELON, Secrétaire | Françoise DESMIDT, Secrétaire adjointe | Steve SCHERPEREEL, Trésorier | Olivier BRUN, Trésorier-Adjoint | Christophe VALLIER, Administrateur



Yoga
"Qu'importe l'issue du chemin quand
seul compte le chemin parcouru"



Magasin du Sanctuaire Notre Dame de Myans

Librairie - Carterie
Articles religieux

Ouvert tous les jours
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Myans 04 79 28 14 40

PASO

Myans - Albens

Maçonnerie Générale

Tél. 06 76 93 12 42

Tél. 06 27 15 81 09

SARL Maçonnerie



Les « Roule Tranquille »

l'Association Cycliste de Myans, ouverte à toutes et tous !

L'association qui incarne à la fois convivialité et passion du vélo, compte 26 adhérents et respecte parfaitement la parité puisqu'elle compte 13 femmes et 13 hommes.

Que vous soyez cycliste chevronné ou simple amateur, ce club est l'endroit idéal pour partager de belles sorties et découvrir les magnifiques paysages de Cœur de Savoie.

Comme son nom l'indique, l'objectif n'est pas la compétition, mais avant tout de maintenir un lien social tout en pratiquant une activité physique régulière et plaisante.

Les membres se retrouvent les lundi, mercredi et vendredi de la semaine pour des sorties où l'effort est partagé et le plaisir de rouler ensemble est la priorité.

Ils participent également à des rallyes organisés par des clubs environnants, comme cette année, entre autres, celui de Bissy en mars, celui de Grignon et Romagnieu en avril et celui d'Arvillard en septembre.

Des sorties à la journée sont aussi proposées et même un séjour d'une semaine en Juin. Cette année 2025, c'est dans la Petite Cité de caractère d'Ebreuil que les Roule Tranquille se sont retrouvés pour découvrir les petites routes de l'Allier.

Grâce au VAE (Vélo à Assistance Electrique) les Roule Tranquille accueillent tous les niveaux. L'assistance électrique permet à chacun de suivre le groupe sans difficulté et de profiter pleinement des circuits, même avec le dénivelé des montées savoyardes.

Que vous cherchiez à reprendre le sport, à maintenir la forme ou simplement à vous balader en groupe, vous êtes les bienvenus !

Venez essayer, le vélo, c'est la santé !

Il n'y a pas de doute :

le vélo ça rend heureux !

Venez essayer, vous ne repartirez plus !

Contact

Noëlle Scherpereel, présidente

06 10 15 22 72



Les femmes au col du Marocaz



Pendant la semaine cyclo à Ebreuil



Départ pour l'ascension du Granier au Tour de France Féminin. 1^{er} août 2025

Mon Instant Beauté
"Laissez votre beauté briller."

Institut de Beauté @
HEAD SPA

Facebook : [Mon.instant.beaute73](https://www.facebook.com/mon.instant.beaute73)
Instagram : [mon.instant.beaute73](https://www.instagram.com/mon.instant.beaute73)

46 chemin de la sole 73800 MYANS

06.24.57.69.94

CBC
CRÉA BOIS CHARPENTE

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

creaboischarpente@gmail.com | 06 21 16 09 79 | 73800 Myans

Le comité d'animation

Le comité d'animation de Myans a pour objectif de contribuer à l'animation de notre village et de créer du lien. Grâce à l'investissement de ses bénévoles, il organise des événements (soirée choucroute, soirée rugby, fête du four...) et participe en collaboration avec les autres associations myannaises aux événements portés par la municipalité (failles...), le tout dans la convivialité et la bonne humeur !

Vous avez des idées ? L'envie d'être acteur de la vie de Myans ? N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre !!

Contact

comitedanimationmyans@gmail.com



Choucroute



Fête du Four



Soirée rugby

À la découverte des plantes sauvages

L'association Calenduline, dont le siège est à Myans, propose ses activités dans les Bauges et sur le bassin chambérien, à travers des sorties et ateliers de découverte des plantes sauvages près de chez vous, aux quatre saisons.

De Février à Décembre 2026, Muriel Lallée propose des sorties nature « **Plantes sauvages comestibles et médicinales** », à Challes-les-eaux, à La Thuile, ou même... dans votre jardin.

Êtes-vous plutôt balade, cueillette, cuisine ou infusions sauvages médicinales ? À vous de choisir !

Chaque mois, nous partons à la rencontre des plantes de nos chemins, bords de prés et sous-bois. Nous vous apprenons comment les reconnaître avec tous vos sens, et les distinguer des plantes toxiques. Vous découvrez en toute sécurité la diversité de leurs saveurs, leurs incroyables vertus

nutritives et médicinales, des dégustations surprenantes et idées recettes.

Pour mettre la main à la pâte, **des ateliers « Cueillette & cuisine » ou « L'art des tisanes et limonades sauvages »** ont aussi lieu à Challes-les-eaux et à La Thuile. Vous pouvez y expérimenter une cueillette respectueuse, apprendre à préparer ces délices sauvages en version sucrée ou salée, ou en infusions et limonades fleuries, et déguster ensemble nos préparations.

Retrouvez les dates et le détail de ces sorties gourmandes et conviviales sur le site de Calenduline www.calenduline.org

Les premières dates 2026 auront lieu à

Challes-les-eaux, de 14h à 18h : Mercredi 24 février et 18 mars 2026.

Et pour les groupes (amis, famille, collègues...) : vous souhaitez **une animation sur mesure** ? En pleine nature, ou même à domicile dans votre jardin ou votre cuisine ? Contactez Muriel pour plus d'informations, et pour affiner ensemble votre projet.

Thèmes possibles ce début d'année et ce printemps :

Reconnaître les arbres & arbustes et leurs usages ; Cueillir et utiliser les racines sauvages comestibles et médicinales ; Comment stimuler sa santé et cuisiner les plantes sauvages l'hiver ; Les tisanes et cures dépuratives de printemps avec les plantes sauvages ; Cueillir et croquer les salades sauvages...

Formats sur 2 heures, 4 heures, une journée, avec ou sans dégustation... Il y en a pour tous les goûts, toute l'année.

Au plaisir de vous retrouver sur les sentiers !



Photos Muriel Lallée



Calenduline
Savoirs & traditions sur les plantes sauvages

54 chemin des Gouttes - 73800 MYANS

www.calenduline.org

Contact

Muriel Lallée : 06 82 82 11 84
contact@sentiersvivants.fr

CLUB TOUCHATOUT

« On ne s'ennuie pas du tout ! »



Cascade du pichut

Depuis la création du club en janvier 2012, le nombre d'adhérents n'a cessé de croître. Certes il y a la tristesse, la douleur des séparations, mais c'est la roue qui tourne et de nouveaux membres s'inscrivent pour participer aux activités que nous rappelons : les ateliers du mardi après-midi, le yoga le jeudi matin, les balades le lundi pour les Petits mollets, le vendredi pour le groupe XXL en journée ou demi journée suivant les saisons. Des sorties touristiques et culturelles, des repas à thème, des animations proposées par le Pôle Prévention Santé Séniors ; mais toujours dans un esprit de simplicité et de convivialité.

Il est bon de redire le but de l'association : solidarité, partage, lien social, accueil et échanges, lutte contre l'isolement et ouverture à tous.

« *S'aérer et entretenir des relations sociales au quotidien sont deux facteurs qui aident à vieillir en bonne santé.* »

Contacts

Monique Crouzet
présidente, 06 24 35 99 50
Noëlle Maurin
secrétaire, 06 62 71 83 07
Brigitte Cailliez
trésorière, 06 17 38 36 71

NOUVEAU

Un groupe de tricot-crochet
va fonctionner le mercredi à 17 h
à la salle polyvalente.
Une activité adaptée
à tous les âges de la vie
Renseignements au 06 24 35 99 50



Balade au four de Razerel



Sortie au château du Touvet



Yoga

Notre chanson fétiche
écrite par Jeanine, en avril 2015,
interprétée sur l'air de
« Y'a d'la joie » de Charles Trénet

- I -

Au pied du Granier, au village de Myans
Quelques retraités, pour occuper leur temps
Vont se réunir mardi après-midi
D'abord pour échanger des idées, des avis
Participer à des jeux de société
Discuter de livres ou du dernier ciné
Fêter Carnaval avec les écoliers
Ou bien exprimer leur créativité



- Refrain -

Touchatout, c'est ainsi que l'on nous appelle,
Touchatout, nous nous intéressons à tout,
Touchatout, pourquoi pas faire de la dentelle ?
Touchatout n's'ennuie pas du tout
Touchatout aime raconter des histoires
Touchatout peut bien rire de presque tout
Touchatout travaille parfois sa mémoire
Touchatout c'est tout bon pour nous



- II -

Notre petit groupe est bien organisé
Monique apporte les infos à donner
Prépare les visites de lieux édifiants
Le vendredi, marche avec les participants
Vingt années séparent nos amis retraités
Les anniversaires, nous pouvons les grouper
Les fêter ensemble avec modération
Autour d'un bon verre et d'un gâteau maison





Pour vendre ou louer en toute confiance,
confiez-nous la réalisation de vos diagnostics immobiliers obligatoires !

Nos autres prestations:

DTG - PPT - DTA - DPE collectif



contact@arliane-savoie.fr

04 79 33 25 11

175 chemin des grands prés 73190 Saint-Baldoph

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

Entretien annuel
Taille de haies
Tontes
Elagage
Plantations



Denis MEUGNIER & Fils

523 chemin du Lac des Pères
73800 Myans

06 76 15 19 07
06 22 13 43 23



GÉNÉRATION MENUISERIE 73

VOS OUVERTURES VERTES POUR UN HABITAT SAIN.

VENTE ET POSE DE MENUISERIES PVC - BOIS - ALU

Fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants
Portails - Portes de garage

ENTREPRISE CERTIFIÉE
RGE QUALIBAT

MYANS



06 20 57 73 69

generation-menuiserie73@gmail.com

BENOIT EXCOFFON

Plomberie Chauffage Sanitaire Climatisation
Energies Renouvelables

Installation - Remplacement - Gaz - Fioul - Bois - Granulés - Solaire
Pompe à Chaleur - Désembouage - Rénovation Salle de Bains

06 14 88 11 80 - excoffon.plomberie@gmail.com - 391 Chemin de Blardet - 73800 MYANS

Portraits

Vous connaissez déjà Jean Bachevillier, Romain Da Silva, Ianis et Timéo Triomphe, talentueux jeunes sportifs. Découvrez les portraits de Julie, Charline et Tim, trois jeunes myannais animés par la passion.

Je suis Julie Varcin. Je suis cavalière d'entraînement de chevaux de courses à Chantilly. Je suis spécialisée dans le galop.

Mon papa à toujours eu des chevaux, c'est donc naturellement que la passion m'est venue. J'ai obtenue mon BAC professionnel que j'ai fait à l'AFASEC de Gouvieux (Chantilly) en alternance. J'ai la chance de travailler pour l'une des plus grandes écuries du monde, l'écurie de son Altesse le prince Aga Khan.

Mon métier consiste à entraîner les chevaux le matin sur les pistes du plus grand centre d'entraînement d'Europe (Chantilly). Chaque cheval à son programme d'entraînement défini. Mon rôle à moi est de le faire galoper plus ou moins vite selon son entraînement du jour. Tous les matins, 4 chevaux me sont confiés, parfois ça change mais se sont souvent les mêmes à ma liste. Je me lève entre 4-6 heures du matin selon les saisons. Je finis la matinée vers 12-13 heures et y retourne le soir pour faire leurs boxes, les brosser et les nourrir. Actuellement, l'écurie possède le meilleur cheval du monde : Calandagan, il a participé aux plus grandes courses à travers le monde et les a remportées. Daryz est également un excellent cheval car il a remporté le Qatar Prix l'Arc de Triomphe 2025. Je suis très fière de travailler aux côtés d'excellents chevaux et j'aime le contact avec eux.



Julie

Arrivé sur la commune il y a maintenant cinq ans avec son père, Tim Lartigaud, jeune Savoyard de bientôt 17 ans, poursuit sa passion de toujours : l'athlétisme. Une passion transmise très tôt par sa mère, elle-même ancienne pratiquante, et qui ne l'a jamais quittée. Depuis ses premiers pas sur une piste, Tim a montré une détermination remarquable. Motivation, sérieux, opiniâtré : trois qualités qui l'accompagnent à chaque entraînement et qui ont fini par porter leurs fruits.

L'année sportive 2025 restera d'ailleurs gravée dans sa mémoire — et dans celle du club. Lors des Championnats de France hivernaux, Tim a décroché le titre national au lancer du disque et la deuxième place au lancer du poids.

Quelques mois plus tard, en juillet, il réédite son exploit aux Championnats de France d'été, avec cette fois-ci deux titres de Champion de France : lancer du poids et au lancer du disque.

Une performance exceptionnelle qui témoigne de son potentiel, démontrant une maîtrise rare pour un athlète de son âge.

Depuis septembre, Tim entame sa deuxième année dans la catégorie « Cadet » avec des ambitions encore plus grandes. Les objectifs sont clairs : poursuivre sa progression et atteindre des performances permettant de se qualifier aux championnats d'Europe Cadets. Un défi à sa mesure, tant son sérieux et son engagement impressionnent son entourage sportif.

La commune est fière de compter parmi ses jeunes habitants un athlète aussi prometteur. Nous lui souhaitons une saison riche en réussite et suivrons avec attention les prochains exploits de ce talent en pleine ascension.



Tim

Je m'appelle Charline, je suis une jeune créatrice de contenu vidéo et j'habite à Myans.

Je réalise principalement des tutoriels, dans lesquels je partage des astuces et des conseils autour d'un jeu vidéo de simulation de vie : « Animal Crossing ». Le principe du jeu est de créer et personnaliser sa propre île, à son rythme, selon ses envies. J'ai mis en ligne ma première vidéo juste avant le confinement de 2020. Durant cette période, mes vidéos ont commencé à être de plus en plus remarquées et visionnées, ce qui m'a permis de construire une communauté fidèle. Aujourd'hui, je rassemble plus de 500 000 abonnés au total sur les réseaux sociaux, notamment sur YouTube, Instagram et TikTok. Grâce à ce parcours, j'ai eu la chance d'être invitée dans de nombreuses conventions liées à la culture japonaise et aux jeux vidéo. Cette année, j'ai notamment participé à des événements dans de grandes villes comme Paris, Lyon, Montpellier, Saint-Étienne, Annecy, et même Bruxelles, en Belgique, où j'ai pu réaliser des dédicaces et intervenir lors de conférences autour de l'univers de la pop culture. En parallèle, je

propose également des vidéos plus personnelles, axées sur mon quotidien, dans lesquelles je fais découvrir Myans à travers mes balades et les saisons. Ce qui me passionne le plus dans mon métier, c'est de pouvoir partager ce que j'aime et aller à la rencontre de ma communauté, partout en France. Cependant, il est important de rester lucide face aux critiques : sur internet, tout va très vite, et il faut savoir prendre du recul, notamment face aux commentaires haineux. On ne peut pas plaire à tout le monde, et c'est essentiel de s'en rappeler.

Partager ses passions sur les réseaux sociaux est une formidable opportunité que j'ai su saisir. Aujourd'hui, j'ai la chance de vivre de ma passion, et c'est une aventure que je continue de construire chaque jour.

Félicitations pour leurs belles performances sportives à :

Romain DA SILVA

• Pour sa dernière saison en U 20 - 88 kg, Romain Da Silva, jeune haltérophile, s'octroie **3 records de France** (130kg, 156kg, 280kg).

Coupe de l'Union Européenne

• En individuel, il se classe 5^e et enregistre une belle progression par rapport à sa participation de l'année précédente.

• Argent : L'équipe de France mixte U 23 remporte la 2^e place

• Or : L'équipe de France empoche la première marche du podium toutes catégories et genres confondus.

Ianis TRIOMPHE

Championnats d'Europe U23 kayak cross

• Médaille de bronze en kayak-cross

Timéo TRIOMPHE

Festival Olympique de la jeunesse européenne

Fin juillet 25, Timéo y participe et termine à la 4^e place suite à 2 pénalités qui le sortent du podium pour seulement 1 seconde (2 portes touchées = 4 secondes de pénalités). Il revient de cette première expérience internationale des étoiles plein les yeux.

Jean BACHEVILLIER

Championnats du monde Virtus de para tennis de table adapté

• Or : Champion du monde en équipe de France avec ses coéquipiers

• Or : Champion du monde en double messieurs avec son coéquipier Aymeric

• Argent : Vice-champion du monde en simple messieurs

• Bronze : 3^e place en double mixte avec sa coéquipière Camille

INFORMATIONS DIVERSES

Les nuisibles

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE ET DU PIN

Description : Larves urticantes sur les chênes et les pins.

Risques : Allergies pour les humains et les animaux.

Solution : il est recommandé de surveiller les arbres et de faire appel à des professionnels pour leur élimination.

Infos : Plus d'informations sur le site de l'Office National des Forêts www.onf.fr

Signalement : plateforme nationale

<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>



LA TIQUE

Description : Petits parasites sur les animaux et les humains.

Risques : Transmission de la maladie de Lyme.

Solution : Portez des vêtements longs lors de sorties en milieu naturel et vérifiez votre peau après une promenade.

Infos : Pour plus de conseils, consultez le site du ministère de la Santé

www.santepubliquefrance.fr



LE MOUSTIQUE TIGRE

Description : Insecte agressif, vecteur de maladies.

Risques : Chikungunya, dengue.

Solution : Utilisez des répulsifs, porter des vêtements couvrants et éliminez les eaux stagnantes dans votre environnement.

Infos : Pour en savoir plus, visitez le site de l'Agence Régionale de Santé

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Signalement : E.I. Démoustication Rhône-Alpes www.eid-rhonealpes.com



LE FRELON ASIATIQUE

Description : Espèce invasive qui menace les abeilles et les personnes proches de leur nid.

Risques : Piqûres douloureuses qui peuvent produire des réactions allergiques.

Solution : Signalez les nids à la mairie ou à un professionnel de la lutte contre les nuisibles.

Infos : Des informations sont disponibles sur le site de la ligue de la protection des oiseaux LPO www.lpo.fr

Signalement sur www.frelonsasiatiques.fr



L'AMBROISIE

Description : Plante invasive au pollen très allergisant.

Risques : Allergies respiratoires saisonnières.

Solution : Arrachez-la avant la floraison.

Infos : Pour plus d'informations, consultez le site de l'institut de recherche sur l'alimentation et l'environnement INRAE www.inrae.fr et le site Ameli www.ameli.fr



LA RENOUEÉ DU JAPON

Description : Plante envahissante menaçant la biodiversité locale.

Risques : Étouffe les autres végétaux et déstabilise les sols.

Solution : Éradiquez les plants identifiés, ne pas mettre au composteur.

Infos : Office National des Forêt ONF www.onf.fr





Matinée nettoyage Moins de déchets collectés

Trente-huit personnes, dont 17 enfants scolarisés à l'école de Myans, ont participé au nettoyage de la commune, samedi 17 mai. Le bilan fait état de 500 grammes de mégots récoltés, 1kg de verre, 1,25 kg de bois, 2,8 kg d'acier et 2,2 kg d'emballages, qui ont été triés et déposés dans les bacs de recyclage, et 18,5 kg de déchets incinérables. Finalement, beaucoup moins de déchets que l'an dernier ont été ramassés, ce qui représente une grande satisfaction pour tous. La matinée Nettoyage 2026 est programmée le 13 juin.

Compostage et tri

Le tri et le compostage permettent de réduire nos déchets et de valoriser les ressources naturelles.

Bon à savoir

Composez vos déchets organiques
épluchures, tontes, feuilles, marc de café...

Triez vos emballages

- Jaune → Emballages et papiers
- Vert → Emballages en verre
- Ordure ménagère → déchets non recyclables

Déposez les **encombrants et déchets spécifiques** (piles, huiles, gravats...) à la déchèterie intercommunale

Déchèterie PORTE-DE-SAVOIE

Horaires :

lundi - jeudi - vendredi - samedi
08h30/12h00 - 13h45/17h45
mardi et mercredi : 13h45/17h45

Condition : création d'une carte d'accès



DÉCHETS VERTS Brûlage interdit !

Ensemble, préservons la qualité de l'air et le cadre de vie de Myans

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, feuilles, tailles de haies, branchages...) est strictement interdit toute l'année. Cette pratique pollue l'air, gêne le voisinage et présente un risque d'incendie. Les solutions à privilégier :

- Compostage individuel : valorisez vos déchets organiques (tontes, feuilles, épluchures...).
- Apport en déchetterie : pour les branchages et volumes importants.
- Broyage : les copeaux peuvent servir de paillage au jardin.

En cas d'infraction, une amende pouvant atteindre 450€ peut être appliquée (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).



Rappels des obligations

Les animaux domestiques ou d'élevage

IDENTIFICATION

Les animaux domestiques, chiens et chats, doivent être **identifié par puce électronique ou tatouage**, et déclaré auprès d'un fichier national (I-CAD).

Cette identification est obligatoire et permet de retrouver plus facilement un animal perdu, d'assurer un suivi sanitaire fiable et de lutter contre l'abandon.

Les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, équins...) présents sur le territoire communal doivent être **identifiés et enregistrés** conformément à la réglementation.

Chaque animal doit porter un **repère d'identification (boucle ou badge auriculaire)** délivré par les services compétents (EDE - Établissement Départemental de l'Élevage).

Cette identification permet d'assurer la **traçabilité sanitaire**, la **lutte contre les maladies** et la **gestion des mouvements d'animaux**.



DIVAGATION

La présence d'animaux domestiques en liberté peut présenter des risques pour **la sécurité des personnes, des troupeaux et de la faune locale**.



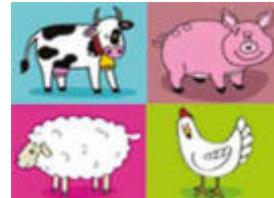
Les chiens doivent être **tenus en laisse** sur la voie publique, dans les parcs et sentiers du village.

Les propriétaires sont **responsables des dommages** causés par leurs animaux.

La **divagation** d'un chien (animal hors de portée de son maître ou éloigné de plus de 100 mètres) est interdite.

Les animaux errants peuvent être **capturés et conduits en fourrière**.

Pour les animaux d'élevage, les éleveurs doivent les maintenir dans des **clôtures sécurisées**, pour éviter qu'ils ne circulent librement dans les prés du village ou sur la voirie.



Les habitants qui constatent un animal en divagation doivent le signaler à la mairie 04 79 28 11 69.

Respectons ensemble les espaces publics et privés, les cultures et les troupeaux pour garantir une **cohabitation harmonieuse** entre habitants et animaux.



Bruits et voisinage Vivons en bonne entente

Afin de préserver la tranquillité de chacun, les travaux bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Horaires autorisés (arrêté préfectoral de Savoie)

- Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 19h30
- Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

En dehors de ces créneaux, merci de reporter vos travaux. Ces règles simples permettent à **chacun de profiter d'un cadre de vie paisible et respectueux**.



Diagnostics acoustiques

Entre décembre 2025 et juin 2026, des diagnostics acoustiques vont être réalisés par l'entreprise GAMBA, mandatée par SNCF Réseau.

Ils permettront de mesurer le niveau sonore actuel dans les secteurs concernés afin de connaître l'environnement sonore de référence et d'anticiper les impacts du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Ambérieu-en-Bugey / Saint Jean-de-Maurienne.

Ces relevés seront effectués à différents moments de la journée et de la nuit, à l'aide d'outils de mesures installés temporairement sur des points précis, qui peuvent parfois être sur des parcelles privées avec l'autorisation des propriétaires. Elles contribueront à définir les mesures de protection nécessaires pour préserver la qualité de vie des riverains.

Pour optimiser l'organisation de ces interventions, l'entreprise Gamba prendra soin de vous solliciter en amont.

L'eau, un bien précieux

L'eau est une ressource essentielle qu'il convient de préserver toute l'année, particulièrement lors des périodes de sécheresse.



Bonnes pratiques

- Privilégier l'arrosage en soirée ou tôt le matin.
- Installer un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin.
- Réduire les consommations domestiques : robinets équipés de mousseurs, douches courtes, chasse d'eau à double débit.
- Entretenir les robinets et éviter toute fuite d'eau.

En période estivale, des restrictions d'usage peuvent être mises en place par arrêté préfectoral (interdiction d'arrosage, lavage des véhicules, remplissage des piscines, etc.).

Merci à tous les habitants de Myans pour leur vigilance et leurs gestes éco-responsables !



Quelle est la qualité de l'eau consommée à Myans ?

Bilan Qualité
2024



ZONE DE DISTRIBUTION : MYANS

2024	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité	
		A : Eau de bonne qualité	B : Eau de qualité convenable
L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité	B : Eau de qualité convenable
Origine et gestion de l'eau			
Votre réseau est alimenté par les captages : PUIT SAINT JEAN DE LA PORTE, VERDUN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.			
Elle fait l'objet d'un traitement.	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU		
Votre réseau alimente de façon permanente 1289 personnes sur 1 commune (MYANS). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MYANS ».	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MYANS » qui assure l'exploitation du réseau.	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
Quelques conseils	NITRATES	A	Bonne qualité
ADOUCEUR	Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 5,84 mg/L Valeur maxi : 16,2 mg/L	
PLOMB	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
CHLORÉ	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 282 Valeur maxi : 0 microgramme/L	
SÉCHERESSE	TURBIDITÉ	A	Très bonne qualité
Pour aller plus loin	Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 16 Valeur maxi : 2,67 NFU	
	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	DURETÉ	Eau dure	
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 26,3 °f Valeur maxi : 35,5 °f	
Édité le 04/06/2025 UDI 073000510	L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.		



État civil 2025

*Actes et mentions portés sur les
registres de l'état civil
de la commune*

* le 17 janvier 2025

Bienvenue, Tiana !

Un fait divers attendrissant et peu banal s'est déroulé sur la portion d'autoroute traversant notre charmante commune de Myans.

Le 17 janvier 2025, sur l'A43 sud, une maman, enceinte de son 3^{ème} enfant ayant perdu les eaux, était en route vers la maternité.

Mais voilà, le futur nouveau-né avait d'autres projets en tête ! À peine passé le péage, sur l'aire d'arrêt d'urgence située au niveau du lieu-dit « Bon Repos », la petite Tiana a décidé que c'était le moment idéal pour faire son entrée dans le monde.

Une vraie scène de cinéma : un papa au volant et une maman qui se transforme en championne de l'accouchement express !

Nous avons eu l'honneur de déclarer la naissance de cette petite aventurière. Bienvenue, Tiana ! Tu es née sur la route, et qui sait, peut-être que tu auras l'âme d'une grande voyageuse. En tout cas, tu as déjà un sacré sens de l'humour, car ta première sortie restera mémorable !

NAISSANCES

AUMAÎTRE Lou, Chantal, Nathalie	le 2 juin
CAMENSULI Léna	le 9 octobre
CHEBBI Naël	le 9 juin
DOS SANTOS PINTO Tiana	le 17 janvier*
GUILLERME Charline, Tahlia, Maëlys	le 10 septembre
POURTIER Eloïse, Laurence, Catherine	le 16 mai

MARIAGES

GOBBER Shirlen et GOMILA Gabriel	le 8 mars
LEGER Laëtitia et HANNART Florian	le 14 juin

DÉCÈS

ABRATE Jeannine veuve RAVIER, 93 ans	le 6 mars
BONJEAN Annette veuve ARBET, 90 ans	le 17 septembre
DE BUTTET Claire, épouse LE GO, 55 ans	le 1 ^{er} avril
FOURNIER Gérard, 83 ans	10 mai
GAVET Jacqueline veuve FAVRE, 84 ans	le 27 septembre
GIACOMARRA Joseph, 57 ans	le 18 décembre
LEVORATO Aureliano, 89 ans	le 24 novembre
MARCON Romain, 85 ans	le 22 avril
MITHIEUX Olivier, 47 ans	19 janvier
L'HELGOUARC'H Françoise veuve BUINIER, 88 ans	le 28 juin
PARÉ Michel, 83 ans	24 février
PERRIN Thérèse veuve BILLARD, 92 ans	le 30 mars



DON DU SANG
JEUDI 7 MAI 2026
SALLE DES FÊTES
MYANS



BAR • TABAC • PETITE RESTAURATION

Pâtisseries et viennoiseries maison
Spécialités : St-Genix • Rioutes • Diots

73800 Myans • 04 79 28 12 84

Ouvert de 6 h à 19 h30
Dimanches et jours fériés de 6 h à 18 h
Fermé le mercredi

**BOULANGERIE
VARCIN**
Depuis 1929



Mairie de Myans

Ouverture au public
du secrétariat de mairie
Laurence Martinet,
Yolande Combet et
Virginie Thalmensi
vous accueillent :
les mardis et vendredis
de 15h30 à 18h30
et les mercredis
de 8h30 à 11h

Tél. 04 79 28 11 69
mairie@myans.fr
www.myans.fr



Une appli mobile qui rapproche de votre mairie

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie de Myans s'est équipée de l'application



Les événements locaux, l'actualité de la Commune, les informations des coupures réseaux, les alertes météo, sont disponibles en temps réels sur votre téléphone.

Conciliateur de Justice

Compétence de la Communauté de communes Cœur de Savoie
Tous les 1^{er} et 4^{ème} lundis de chaque mois de 13h30 à 17h sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Savoie
Monsieur CHENAL – Tél. 04 79 84 36 27

Défenseur des droits

Communauté de communes Cœur de Savoie
Le 2^{er} jeudi du mois sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Savoie
Monsieur RIETTE – Tél. 04 79 84 36 27

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz
73800 Montmélian
Tél. 04 79 84 36 27
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
Retrouver toutes les informations de notre Communauté de communes sur le site www.coeurdesavoie.fr

CMP Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents

395 avenue des Massettes
Le Galien - 73190 CHALLES-LES-EAUX
Tél. 04 79 60 51 77
Consultation sur rendez-vous pour enfants et adolescents du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Les structures petite enfance, enfance, jeunesse

Liste complète des structures et inscriptions sur www.coeurdesavoie.fr

PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL CŒUR DE SAVOIE

Crèche La Glycine

2 Route des Belledonnes
73800 Myans
Tél. 04 79 25 63 39
Directrice Virginie DIANI
Inscriptions sur www.coeurdesavoie.fr
creche.myans@cc.coeurdesavoie.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

RPE La Glycine

2 Route des Belledonnes - 73800 Myans
rpe.myans@cc.coeurdesavoie.fr
Tél. 04 79 25 63 15
Animatrice : Claude RACINE
Horaires des permanences sur rdv :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h à 18h30
Jeudi de 16h à 17h30

ACCUEIL DE LOISIRS

LES MARCHES

L'accueil de loisirs ouvre ses portes aux enfants de 3 à 10 ans pendant toutes les périodes de vacances scolaires (Noël excepté) + Les mercredis en périodes scolaires.

Inscription sur le site de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Info et contact

Espace Bellegarde - Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél. 06 42 36 69 63
enfance.lesmarches@cc.coeurdesavoie.fr

L'ESPACE JEUNES DE MONTMÉLIAN 11/25 ANS

Place René Cassin 73800 MONTMÉLIAN
Fermé les lundis hors vacances
Tél. 06 87 08 06 55
jeunesse.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr
facebook : Espace jeunes Montmélian

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS L'ÉTOILE FILANTE

La Glycine
2 route des Belledonnes - 73800 MYANS
Tél. 04 79 25 63 15
rpe.myans@cc.coeurdesavoie.fr
www.coeurdesavoie.fr
Jours et horaires d'ouverture :
le jeudi matin de 9h à 11h30
sauf pendant les vacances scolaires



Buvette des chasseurs



Les Failles



Théâtre Les Éclats T



Chantier de l'école

Pose première botte de paille



Chantier de l'école

Visite des enfants



Théâtre Les Fous du lac



Premières Pages



Chorale Tchao



Repas des Aînés



Fête fin d'été



Concert Noémie Boutin



Fête du Four